NOTE INTRODUCTIVE

AU SCHEMA DEPARTEMENTAL DES CARRIERES DE LA HAUTE-SAVOIE

Le présent **schéma départemental des carrières du département de la Haute-Savoie**, a été élaboré et adopté par la commission départementale des carrières de la Haute-Savoie avant son approbation par **arrêté préfectoral n°2004-1920**, signé par mes soins, en date du **1er septembre 2004.**

Ce schéma, en trois tomes, se compose **d'une notice (tome I,** présentant, sous une forme résumée, les enjeux et les principales orientations du schéma)**, d'un rapport (tome II,** établi avec la précision nécessaire pour assurer l'encadrement réglementaire, prévu par le décret du 11 juillet 1994 relatif au schéma départemental des carrières) **et de documents graphiques (tome III,** les grandes orientations sont complétées par une documentation graphique, notamment des cartes de synthèse, regroupées dans ce tome III).

Le schéma départemental des carrières a vocation à être un **outil d'orientation pour les exploitants lors de la recherche des sites d'exploitation et dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisations préfectorales** présentées au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. C'est un document important car il est opposable aux décisions administratives prises dans ce domaine.

Je tiens à préciser que les grandes orientations de ce Schéma tiennent compte des préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône - Méditerranée – Corse .

Le schéma départemental des carrières apportera des progrès sensibles à la fois dans la bonne gestion de la ressource et dans la protection de l'environnement. D'ores et déjà, les débats qui ont accompagné son élaboration ont été fructueux et ont permis aux partenaires d'affirmer leur volonté d'agir en ce sens.

Je soulignerai, en conclusion, que la réalisation du schéma départemental des carrières de la Haute-Savoie a nécessité un important travail de préparation, la participation et la concertation des différents acteurs concernés. Je les remercie tous, pour leur engagement.

Le Préfet de la Haute-Savoie

Jean-François CARENCO